

RACISME
DISCRIMINATIONS
HARCÈLEMENT ?

AU TRAVAIL, COMME AILLEURS C'EST
IN-TER-DIT!



CELLULE ÉGALITÉ FGTB BXL
CEL GELIJKHEID ABVV BRUSSEL
ÉGALITÉ SOLIDARITÉ DIVERSITÉ
GELIJKHEID SOLIDARITEIT DIVERSITEIT

Vous êtes confronté à des
remarques racistes au travail ?

La direction ne réagit pas,
alors qu'il y a des **comportements inadéquats** ?

Votre supérieur hiérarchique vous discrimine
en invoquant **vos origines** ?

C'est interdit par la loi.

FGTB-ABVV

Bruxelles-Brussel

LES "RACES" HUMAINES N'EXISTENT PAS. LE RACISME EXISTE, LUI, BEL ET BIEN.

Nous sommes tous de la même espèce ;
des êtres humains. Toutes les études
scientifiques le prouvent.

Les prétendues « races » sont une
construction sociale, une vue de
l'esprit hiérarchisant les groupes humains.
Cette construction est apparue à l'époque
coloniale, pour justifier l'exploitation de
très nombreuses personnes, au profit de
quelques-uns.

03/2020 - ED : E. CEULEMANS | Rue de Sûreté 45 - 1060 BXL

CELLULE ÉGALITÉ FGTB BXL
CEL GELIJKHEID ABVV BRUSSEL
ÉGALITÉ SOLIDARITÉ DIVERSITÉ
GELIJKHEID SOLIDARITEIT DIVERSITEIT

Avec le soutien du Conseil de la Non-Discrimination et de la Diversité d'Actiris



LE RACISME A CRÉÉ LES PRÉTENDUES "RACES" ET NON L'INVERSE.

Les théories racistes, qui se sont données des allures scientifiques, permettent de diviser les travailleurs.

Aujourd'hui encore, le racisme détourne l'attention des questions sociales (d'inégalités), en donnant des explications et des réponses identitaires aux problèmes de société.

PERSONNE NE NAÎT RACISTE.

On peut se former à l'antiracisme à la FGTB, en abordant l'histoire du racisme, ses mécanismes et ses fonctions.

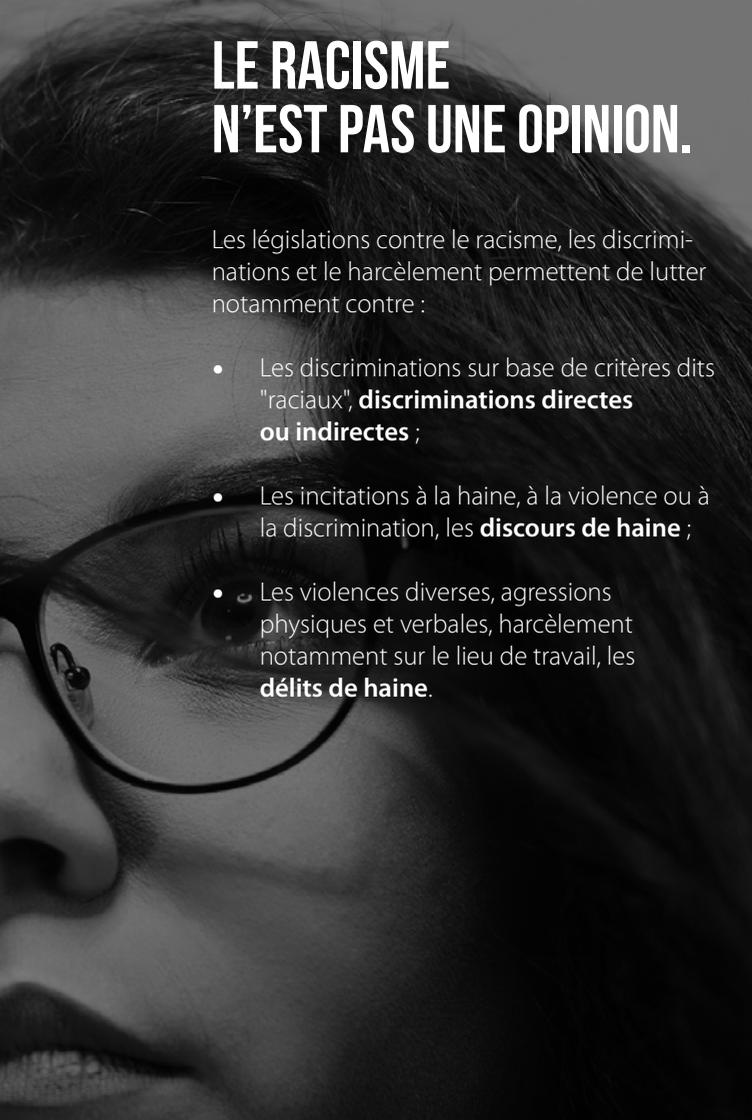
On peut s'outiller pour prévenir et arrêter les discriminations au travail.

CONTRE LE RACISME...

Il faut éduquer.

Il ne faut pas hésiter à rappeler l'interdit.

Il faut construire une société juste, égalitaire, où les droits fondamentaux, individuels et collectifs de chaque personne seront respectés, protégés et effectifs.



LE RACISME N'EST PAS UNE OPINION.

Les législations contre le racisme, les discriminations et le harcèlement permettent de lutter notamment contre :

- Les discriminations sur base de critères dits "raciaux", **discriminations directes ou indirectes** ;
- Les incitations à la haine, à la violence ou à la discrimination, les **discours de haine** ;
- Les violences diverses, agressions physiques et verbales, harcèlement notamment sur le lieu de travail, les **délits de haine**.

LA FGTB EST À VOS CÔTÉS POUR DÉFENDRE VOS DROITS LES PLUS ÉLÉMENTAIRES À L'ÉGALITÉ.

Vous êtes confronté à une discrimination raciste au travail ?

Prévenez votre délégué et le permanent de votre centrale syndicale. Ils prendront contact avec les conseillers diversité de la FGTB, et décideront de la stratégie à mener, selon la situation, en collaboration avec le service juridique de votre centrale professionnelle.

La même procédure peut être suivie s'il existe des discriminations sur base d'autres critères protégés par la loi (sexisme, homophobie, discrimination contre les personnes porteuses de handicap...).

Conseil: dans la mesure du possible, tentez de rassembler un maximum de preuves pour appuyer votre dossier.

CONTACT

Paola Peebles | Conseillère diversité FGTB Bruxelles
paola.peebles@fgtb.be - 02/545 76 96

Vous pouvez aussi le signaler à la FGTB via un formulaire en ligne
www.fgtb.be/discriminations
et nous prendrons contact avec vous.

